



<p>RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:</p> <p>Bid Receiving - Environment Canada / Réception des soumissions – Environnement Canada</p> <p>soumissionsbids@ec.gc.ca</p> <p>BID SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS</p> <p>The referenced Bid Solicitation is revised in this document; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Bid Solicitation remain the same.</p> <p>La demande de soumissions citée en référence est modifiée dans ce document; sauf indication contraire, les modalités de la demande de soumissions demeurent les mêmes.</p>	<p>Title – Titre Traduction, révision unilingue ou comparative et mise à jour de traduction</p>	
	<p>EC Bid Solicitation No./SAP PR No. - N° de la demande de soumissions EC / N° SAP PR</p> <p>5000068561</p>	<p>Amendment No. - N° de la modification</p> <p>003</p>
	<p>Date of Bid Solicitation (YYYY-MM-DD) – Date de la demande de soumissions (AAAA-MM-JJ)</p> <p>2023-01-24</p>	
	<p>Bid Solicitation Closes (YEAR-MM-DD) - La demande de soumissions prend fin (AAAA-MM-JJ)</p> <p>at – à 14h00 on – le 2023-03-29</p>	<p>Time Zone – Fuseau horaire</p> <p>Heure avancée de l'Est (HAE)</p>
	<p>F.O.B – F.A.B Destination</p>	
	<p>Address Enquiries to - Adresser toutes questions à</p> <p>Michel Lariviere à michel.lariviere@ec.gc.ca</p>	
	<p>Delivery Required (YEAR-MM-DD) / Livraison exigée (AAAA-MM-JJ) Voir ici</p>	
	<p>Destination of Services / Destination des services Voir ici</p>	
<p>Security / Sécurité Voir ici</p>		



La modification de la demande de soumissions a pour but de répondre aux demandes de renseignements :

[Réponse(s) (R) aux question(s) (Q)]

Q1. Annexe A, section 5.1.4 – Quels sont la fréquence et le volume de mots des demandes de traduction qui pourraient être envoyées à l'entrepreneur après les heures de travail, les fins de semaine ou les jours fériés?

R1 La fréquence est très variable, mais ce genre de demandes peut survenir à quelques reprises d'une semaine à l'autre.

Le volume de mots par demande peut varier de 200 à 1000 mots, mais peut parfois s'élever à 3000 mots.

Q2. Annexe A, section 5.2 – Quel préavis sera donné pour les services de mise en disponibilité? Pouvez-vous confirmer que ce type de services sera payé pour la durée de la période de disponibilité au tarif horaire pertinent, peu importe que des services de traduction soient reçus ou non?

R2 **Dans la mesure du possible, un préavis de 24 à 48 heures détaillant le type de services demandés et le volume de mots estimés est donné à l'entrepreneur, mais il arrive que le préavis soit de moins de 12 heures.**

Une nouvelle catégorie « 1f – Mise en disponibilité » est ajoutée au tableau de la pièce jointe 1 de la partie 3 du (voir le tableau révisé ci-dessous).

Q3. Pièce jointe 1 de la partie 3 – L'appel d'offres demande des tarifs horaires. Habituellement, un service de traduction est facturé selon un tarif par mot. Pourriez-vous confirmer qu'ECCC exige un tarif horaire, même pour les services de traduction?

R3 ECCC confirme l'exigence d'une tarification horaire, même pour les services de traduction.

Q4. Pourriez-vous préciser comment nous devrions calculer le prix dans la colonne C? Les données de la colonne A ne se rapportent pas à une pondération en heures qui peut être utilisée pour multiplier le tarif horaire pour arriver à un total dans la colonne C.

R4 La fiche de présentation de la soumission financière sous la pièce jointe 1 de la partie 3 a été modifiée

Q5. Pourriez-vous confirmer que l'intention est d'appliquer un seul tarif que ce soit pour des services traduction ou de révision?

R5 La fiche de présentation de la soumission financière sous la pièce jointe 1 de la partie 3 a été modifiée.



Q6. Pourriez-vous clarifier comment est appliqué le tarif de mise en disponibilité? Par exemple, si l'entrepreneur doit assurer une mise en disponibilité de 19 h à 23 h un soir de semaine :

Q6a) Si aucun travail n'est reçu, pouvez-vous confirmer que l'entrepreneur sera payé pour au moins quatre heures au tarif de mise en disponibilité?

R6a) ECCC confirme que l'entrepreneur facture le nombre d'heures de mise en disponibilité comme il lui a été demandé.

Q6b) Si la demande de travaux est reçue à 19 h, comme il a été prévu, l'entrepreneur sera-t-il payé au tarif de mise en disponibilité, ou est-ce qu'on applique le tarif pour le service après les heures normales de travail, et ce, pour la durée des travaux (c.-à-d. si la durée des travaux est d'au moins quatre heures, l'entrepreneur sera payé selon le tarif pour le service après les heures normales de travail pour toute la durée des travaux)?

R6b) Le tarif de services après les heures s'applique du début à la fin des travaux.

Q6c) Si la demande de travail est reçue à 20 h, l'entrepreneur sera-t-il payé pour une heure selon le tarif de mise en disponibilité, puis payé en conséquence pour le travail effectué?

R6c) Dans ce cas, l'entrepreneur facture une heure selon le tarif de mise en disponibilité et quatre heures (soit la durée des travaux donnée en exemple) selon le tarif de services après les heures

Q6d) Si les travaux sont reçus à 19 h, mais qu'ils ne nécessitent qu'une heure de travail, l'entrepreneur sera-t-il payé pour le temps restant au tarif de mise en disponibilité?

R6d) C'est exact. Sinon, l'entrepreneur aura été informé que la période de mise en disponibilité se termine dès la réception de la demande de travaux attendue.

Q6e) Est-ce qu'un nombre minimum d'heures est accordé pour une période de mise en disponibilité (habituellement quatre heures) de façon à tenir compte du nombre minimum d'heures de mise en disponibilité que les entreprises de traduction doivent généralement payer à leur personnel?

R6e) Lorsqu'il y a un besoin de mise en disponibilité, on applique l'un des scénarios qui suivent :

- Si c'est un jour de semaine, on demande de prolonger la journée. L'heure de fin d'une journée (du lundi au vendredi), dans un tel cas, pourrait varier entre 18 h à 22 h.
- Si c'est durant le week-end ou un jour férié, on demande une soit une journée en entier de mise en disponibilité (de 8 h ou 9 h, selon le cas, à 17 h), soit une demi-journée de mise en disponibilité (de 8 h à 12 h ou de 12 h à 16 h, ou 17 h, selon le cas). Un de ces scénarios pourrait s'appliquer pour plus d'une journée.



Q7. Pourriez-vous confirmer si une entreprise établie en Californie est admissible au processus d'appel d'offres?

R7 Étant donné que l'exigence est assujettie uniquement à l'Accord de libre-échange canadien, seuls les fournisseurs canadiens peuvent présenter une soumission.

Q8. Pouvez-vous donner des précisions sur la paire de langues attendue pour la traduction et la révision, plus précisément s'il s'agit de traduction de l'anglais au français canadien ou au français standard?

R8 Selon l'annexe A, le besoin vise les paires de langues de l'anglais au français et du français à l'anglais. Puisqu'il s'agit du gouvernement fédéral, il est question de français canadien.

Q9. Pouvez-vous définir ce qu'est une révision et préciser s'il s'agit de la relecture de contenu traduit antérieurement par notre entreprise ou par une tierce partie?

R9 Le travail d'une révision comparative est de comparer un texte traduit avec son texte source pour corriger tous les types d'erreurs.

Le travail d'une révision unilingue est de corriger les fautes de syntaxe, de grammaire et d'orthographe ainsi que les fautes typographiques (p. ex. espaces superflues, taille de la police, caractères en gras ou en italiques) et de valider les noms propres et les liens.

Le travail d'une correction d'épreuves est de corriger les fautes de grammaire et d'orthographe et les fautes typographiques (p. ex. espaces superflues, taille de la police, caractères en gras ou en italiques).

Dans tous les cas, il pourrait s'agir d'un texte rédigé ou traduit par Environnement et Changement climatique Canada ou un tiers.

Q10. Nous aimerions mentionner qu'il y a quatre ans, on nous a accordé un contrat avec le gouvernement du Canada. Est-ce que cela pourrait être inclus dans notre expérience avec le gouvernement fédéral?

R10 Selon les critères obligatoires nos O1 et O2 de la pièce jointe 1 à la partie 4, si l'expérience a été acquise au sein du gouvernement fédéral, ECCC accepterait cette expérience.

Q11. Dans O1, faut-il fournir une référence à la fois pour l'entrepreneur et les ressources? Les ressources pourraient-elles faire référence à l'entrepreneur?

R11 Il faut fournir une référence pour l'entrepreneur et les ressources. La référence pour les ressources peut aussi être l'entrepreneur.

Q12. Combien de ressources faut-il indiquer pour chaque critère?

R12 Indiquer toutes les ressources que vous jugez pertinent de mentionner.



La demande de soumissions est modifiée comme suit :

- 1) **Supprimer:** PIÈCE JOINTE 1 À LA PARTIE 3

Insérer:

PIÈCE JOINTE 1 À LA PARTIE 3

FICHE DE PRÉSENTATION DE LA SOUMISSION FINANCIÈRE

Soumission Financière

Le soumissionnaire doit remplir cette feuille de présentation de la soumission financière et l'inclure dans sa soumission financière. Les prix doivent figurer uniquement dans la soumission financière et dans aucune autre partie de la soumission.

Le soumissionnaire doit entrer le tarif horaire tout compris* pour chaque catégorie de service à être affecter aux travaux.

Le montant total de la taxe sur les produits et services ou de la taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément, s'il y a lieu.

TRADUCTION, REVISION UNILINGUE OU COMPARATIVE ET MISE A JOUR DE TRADUCTION						
SERVICES		Tarif horaire tout compris* (en dollars canadiens)				
GENRE DE DEMANDE	CATÉGORIE	De l'attribution du contrat Au 31 mai 2024	Période d'option n° 1 Du 1 ^{er} juin 2024 Au 31 mai 2025	Période d'option n° 2 Du 1 ^{er} juin 2025 Au 31 mai 2026	PRIX TOTAL D = (A+B+C)	
		(A)	(B)	(C)	(D)	
Jours ouvrables (8 h à 17 h)	Traduction	<soumissionnaire à compléter> \$	<soumissionnaire à compléter> \$	<soumissionnaire à compléter> \$	<soumissionnaire à compléter> \$	D1
	Révision	<soumissionnaire à compléter> \$	<soumissionnaire à compléter> \$	<soumissionnaire à compléter> \$	<soumissionnaire à compléter> \$	D2
Après les heures normales de bureau (17h à 22h)	Traduction	<soumissionnaire à compléter> \$	<soumissionnaire à compléter> \$	<soumissionnaire à compléter> \$	<soumissionnaire à compléter> \$	D3
	Révision	<soumissionnaire à compléter> \$	<soumissionnaire à compléter> \$	<soumissionnaire à compléter> \$	<soumissionnaire à compléter> \$	D4
Jours de repos (Samedi et dimanche)	Traduction	<soumissionnaire à compléter> \$	<soumissionnaire à compléter> \$	<soumissionnaire à compléter> \$	<soumissionnaire à compléter> \$	D5
	Révision	<soumissionnaire à compléter> \$	<soumissionnaire à compléter> \$	<soumissionnaire à compléter> \$	<soumissionnaire à compléter> \$	D6
Congés fériés	Traduction	<soumissionnaire à compléter> \$	<soumissionnaire à compléter> \$	<soumissionnaire à compléter> \$	<soumissionnaire à compléter> \$	D7



	Révision	<soumissionnaire à compléter> \$	D8			
Travail urgent	Traduction	<soumissionnaire à compléter> \$	D9			
	Révision	<soumissionnaire à compléter> \$	D10			
Mise en disponibilité	Traduction	<soumissionnaire à compléter> \$	D11			
	Révision	<soumissionnaire à compléter> \$	D12			
Prix total évalué (taxes applicables exclues) (LA SOMME de D1 à D12)					<soumissionnaire à compléter> \$	
Taxes applicables - Pourcentage (Insérer le pourcentage du taux d'imposition applicable)					<soumissionnaire à compléter> %	
Taxes applicable – Montant (Insérer le montant des taxes applicable)					<soumissionnaire à compléter> \$	

* Les tarifs horaires tout compris sont fermes et comprennent les frais généraux, les bénéfices et les dépenses tels que les déplacements et le temps jusqu'aux installations de la RCN.

2) **Supprimer:** ANNEXE « B »

Insérer:

ANNEXE « B »

BASE DE PAIEMENT

DURÉE DU CONTRAT de l'Attribution du Contrat au 31 mai 2024

SERVICES		Tarif horaire tout compris (en dollars canadiens)
Genre de demande	Catégorie	
Jours ouvrables (8 h à 17 h)	Traduction	\$
	Révision	\$
Après les heures normales de bureau (17h à 22h)	Traduction	\$
	Révision	\$
Jours de repos (Samedi et dimanche)	Traduction	\$
	Révision	\$



Congés fériés	Traduction	\$
	Révision	\$
Travail urgent	Traduction	\$
	Révision	\$
Mise en disponibilité	Traduction	\$
	Révision	\$

PÉRIODES D'OPTIONS:

SERVICES		Tarif horaire tout compris (en dollars canadiens)	
GENRE DE DEMANDE	CATÉGORIE	Période d'option n° 1 1er juin 2024 au 31 mai 2025	Période d'option n° 2 1 er juin 2025 to 31 mai 2026
Jours ouvrables (8 h à 17 h)	Traduction	\$	\$
	Révision	\$	\$
Après les heures normales de bureau (17h à 22h)	Traduction	\$	\$
	Révision	\$	\$
Jours de repos (Samedi et dimanche)	Traduction	\$	\$
	Révision	\$	\$
Congés fériés	Traduction	\$	\$
	Révision	\$	\$
Travail urgent	Traduction	\$	\$
	Révision	\$	\$
Mise en disponibilité	Traduction	\$	\$
	Révision	\$	\$



- 3) **Supprimer:** La demande de soumissions prend fin (AAAA-MM-JJ) 2023-03-08 à 2:00 P.M.

Insérer:

La demande de soumissions prend fin (AAAA-MM-JJ) **2023-03-29 à 14h00.**

Toutes autres modalités de la demande de soumissions demeurent les mêmes.